Conditions de transport, édition 2026

Ce document déclare suivre la quatrième partie de la norme d’archivage, celle qui repose sur la deuxième version de PDF. Il dit ce qu’il est dans son paquet de métadonnées et nulle part ailleurs : aucun dictionnaire d’informations derrière la page, et le titre ci-dessus est le titre même du fichier. Tout ce que la partie exige est là, et rien de plus : chaque police est incorporée en entier au fichier, chaque couleur dit ce qu’elle signifie, et les pages gardent leur apparence sans police, profil ni programme à aller chercher où que ce soit.

Les marchandises sont transportées au barème en vigueur le jour de leur prise en charge.
Un barème modifié après la prise en charge ne s’applique pas à une commande déjà prise en charge.